





APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Pays: Union des Comores

Nom du projet : Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)

Numéro d'identifiant du Projet : P 177646

Numéro de Don: IDA - E0490

Référence du marché : AMI-MOIS01-PAESC

Intitulé du marché: Sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet

pour la Maîtrise d'œuvre Institutionnelle et Sociale (MOIS).

CONTEXTE

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère en charge de l'Energie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société nationale d'électricité SONELEC.

Le projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) se fixe comme objectif de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage sous forme de batteries et d'injecter cette production dans le réseau électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production PV substituera donc la production thermique classique et permettra ainsi de réduire la consommation des énergies fossiles, ici le diesel. Ce projet soutient les principaux objectifs de la politique énergétique du gouvernement de l'Union des Comores (GdC). Exploiter le potentiel d'énergie solaire du pays améliorera la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des Comores au pétrole. Il contribuera à honorer les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Enfin la réduction des coûts de production du kWh et l'amélioration de la qualité de fourniture favoriseront l'emploi et le développement économique local.

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour la Maîtrise d'œuvre Institutionnelle et Sociale (MOIS) relative aux activités du Projet.

Le Maîtrise d'œuvre Institutionnelle et Sociale (MOIS) aura pour missions (i) d'assurer que toutes les Personnes affectées par le projet puissent être compensées, accompagnés conformément aux dispositions des PR du projet, et que toutes ces actions soient réalisées avant le début des travaux. En ce sens le MOIS assure le bon déroulement des procédures de réinstallation prévues dans le PR afin que les conditions de vie des PAPs d'avant le projet soient recouvrées, voire améliorées; (ii) d'assurer que les parties prenantes des zones

d'intervention du projet soit sensibilisées, informées pour s'assurer l'absence de conflit et d'incidents divers, incluant des cas de VBG/Exploitation et d'abus sexuel et Harcèlement sexuel (VBG/EAS-HS) et (iii) que les mesures de MGP soit fonctionnels dans ces zones durant la mise en œuvre des activités

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être une entité spécialisée (Bureau d'études) ou un groupement de bureaux d'étude ou une ONG (Organisation non gouvernementale) possédant au moins 5 années d'expériences générales et ayant réalisé des expériences en gestion d'enjeux sociaux rattachés à des projets d'aménagement notamment des travaux de mise en œuvre de plan de réinstallation involontaire, ou des expériences similaires. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée avec des projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds internationaux.

Le personnel clé de la mission doit comprendre au minimum :

Un Chef de mission : expert en Réinstallation involontaire (Sociologue)	Au minimum 5 ans d'expérience en coordination d'activités de mobilisation sociale, Des expériences en élaboration ou en mise en œuvre de PR et de PGES selon les standards de la Banque mondiale ou similaire sur au moins deux projets. Intervention permanente
Un(e) juriste foncier	Au minimum 3 ans d'expérience de travail dans le domaine des expropriations. <i>Intervention à temps partiel et ponctuel</i>
Deux Animateurs socio- organisateur	Au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine du socio- organisationnel des projets ruraux, d'expérience en matière Au minimum 5 ans d'expériences dans la mise en œuvre de plans de communication destinés à de multiples publics cibles, avec au moins une expérience de mise en œuvre d'un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, d'accompagnement, de structuration de communautés locales. <i>Intervention permanente</i>
Un technicien topographe	Au minimum 5 ans d'expériences dans les travaux de topographie foncière. Intervention à temps partiel et ponctuel

Les équipes qui interviendront sur terrain doivent également avoir :

Une bonne maîtrise du français écrit et oral, l'anglais serait un atout ;

Un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité

Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les iles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.
- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes comprenant les CVs du personnel clé et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.
- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt. Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », quatrième édition, novembre 2020» de la Banque mondiale.
- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse cidessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire d'information à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse cidessous et sur le site web de la <u>SONELEC</u> (https://soneleccomores.com).
- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « Reference : AMI-MOIS01-PAESC» composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 octobre 2023 à onze heures (11h00mn) :
 - a. Lettre de manifestation d'intérêt;
 - b. Formulaire de renseignement dûment rempli;
 - c. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
 - d. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;
 - L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.

Coordonnateur de l'AEP

Route de Salimani, quartier Sahara.

Moroni – Comores

Tel: +269 7631094/ 3339800 Email: aep.paesc@gmail.com

- Date de publication : le 31 aout 2023

Nota Bene:

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée ci-dessus avec comme objet la référence du présent AMI ;
- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.
- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.